

# Logements pour personnes retraitées dans le canton de Genève

## Etude des facteurs de ségrégation sociale et spatiale

Martine Freedman, Québec

### 1 Introduction

A l'heure où la population vieillit, des projets de construction d'appartements spécialement adaptés et d'établissements médico-sociaux pour les personnes retraitées fleurissent. On observe cependant que par certains aspects la population qui y vit se trouve coupée de son quartier et de ses relations amicales et familiales. Les buts de cette recherche ont été d'examiner les barrières et les points de rencontre entre les personnes âgées qui vivent dans des appartements spécialement construits pour personnes retraitées et la population de leur quartier, d'identifier les facteurs qui conduisent à la ségrégation de ces personnes et de comprendre comment ces facteurs interagissent. Plusieurs facteurs sont liés à l'aménagement urbain et à la localisation des immeubles; aussi leur identification permettrait de mener les futurs projets urbains en les prenant en considération.

Comme nous parlons de ségrégation sociale et spatiale, il convient de commencer par définir ce concept. Son étymologie exprime l'idée de séparation d'un membre de son troupeau (BERNARD 1994; BRUN 1994) et particulièrement quand ce membre est plus faible que le reste du troupeau (BERNARD 1994). De cette étymologie, nous tirons les trois principales idées du concept de ségrégation: la ségrégation est un acte, la personne ségréguée ne choisit pas de l'être et la personne ségréguée est considérée comme faible par le reste du groupe. Dans cette recherche, nous ne nous sommes concentrée que sur le premier aspect: l'acte, le processus de séparer une personne ou un sous-groupe d'un groupe. Du fait que le concept de ségrégation est large, nous lui ajoutons la plupart du temps un qualificatif. Dans notre recherche, nous considérons la ségrégation sociale et spatiale liée à l'âge. On parle de ségrégation sociale lorsque «des individus ou groupes sont rejetés, isolés, séparés des autres groupes de la société» (LACASCADE 1979a) et de ségrégation spatiale lorsque ces individus et groupes n'ont pas accès à certains espaces publics, p.ex. moyens de transport, bâtiments culturels. Ceci a été particulièrement marqué lors de la politique de l'apartheid (ségrégation ethnique).

Un des aspects de l'identité de la population concernée par la recherche est la vieillesse. Même s'il n'existe aucun critère, aucun test physiologique ni psycholo-

gique qui définit précisément le moment où une personne est considérée comme vieille, on observe des limitations qui apparaissent fréquemment lorsque l'on vieillit (COMMISSION DE RECHERCHE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENT 1987; FORREST & BRUMBY FORREST 1991). Selon les personnes, ces limitations n'apparaissent ni au même âge, ni simultanément, ni toutes. Au niveau physiologique, on constate une diminution des capacités sensorielles (ouïe, vue, odorat), une diminution de la capacité de réaction aux impressions et aux influences sensitives, une augmentation de la lourdeur de l'appareil moteur, la difficulté d'accomplir certains mouvements et la tendance à être rapidement essoufflé et fatigué durant un effort physique. Au niveau psychologique, on observe: une difficulté de s'adapter à de nouvelles conditions de vie, une attitude de refus face à la nouveauté, une tendance à se sentir incapable de se défendre, un sentiment d'inutilité et/ou d'infériorité, un affaiblissement de certaines fonctions psychologiques (telles que la capacité de concentration et la mémoire). Ces particularités de la vieillesse, en relation avec le parcours de vie de chacun et son statut, influencent leurs relations au territoire.

### 2 Précisions méthodologiques

Comme cela a été présenté dans l'introduction, les questions soulevées dans cette recherche s'articulent autour de trois axes: l'identification de facteurs de ségrégation, leurs combinaisons ainsi que leur importance relative dans le processus de ségrégation.

Pour récolter les données, trois méthodes d'investigation ont été menées de manière complémentaire et réciproque: une revue de la littérature existante dans ce domaine et plus particulièrement la consultation des guides des appartements pour personnes retraitées, l'observation directe dans les alentours des immeubles et des entretiens semi-dirigés.

Les logements sur lesquels porte cette recherche sont des immeubles construits spécialement pour des personnes retraitées capables de vivre de manière indépendante. Ils ont été aménagés de sorte qu'aucune barrière architecturale ne limite l'accès des appartements aux personnes en chaise roulante ou en scooter électrique. Par exemple, les portes d'entrée s'ouvrent automatiquement, les ascenseurs sont assez larges et les salles de bains sont spécialement équipées. De plus, des assistants sociaux ou des infirmiers sont disponi-

bles sur place durant les jours de semaine. La nuit et les week-ends, un gardien assure la sécurité. Certains immeubles offrent des services et des activités tels que des sorties en bus hors du canton, l'animation d'une chorale ou des repas. Ces caractéristiques mises à part, ces immeubles ne diffèrent pas des autres logements du canton (photo 1).

Huit immeubles construits spécialement pour personnes retraitées ont été sélectionnés parmi les trente et un existant dans le canton de Genève, en fonction de leur représentativité de la situation générale. Un employé – gérant social ou infirmier – de chacun de ces immeubles a été interrogé ainsi que des résidents de six d'entre eux (il n'a pas été possible de faire des entretiens dans deux immeubles). Une liste d'une dizaine de questions ouvertes servait à guider les entretiens tout en laissant aux interviewés de la place pour soulever des aspects non prévus. La plupart des entretiens ont été enregistrés; dans quatre cas, des notes ont été prises à la demande des participants. L'observation directe s'est déroulée aux alentours de chacun des immeubles durant trois demi-journées (matin/après-midi; semaine/week-end). Une grille d'observation a permis de cibler l'observation.

Les résidents ont été sélectionnés par les employés selon des critères visant à obtenir un maximum de variété: homme/femme, âges différents, seul/ (très) entouré par la famille et/ou les amis, en bonne santé/ handicapé, récemment arrivé/ depuis longtemps dans l'immeuble, ayant travaillé ou pas. Le tableau 1 résume les caractéristiques de la population interrogée. Du fait que le nombre de résidents interrogés est faible (dix-sept), on ne pourrait a priori pas généraliser les résultats. Cependant, des informations plus générales ont été fournies par les employés. Une particularité de l'échantillon a influencé les résultats: plusieurs personnes interrogées lors du travail de terrain se disaient à faible revenu (9 ne touchent que l'AVS, Assurance vieillesse et survivants, et 6 bénéficient d'un complément versé par l'OCPA, Office cantonal des personnes âgées). Notons que cette grande proportion de faibles revenus est représentative de la population vivant dans des immeubles avec encadrement social, puisque 77% d'entre eux bénéficient du régime HLM (habitation à loyer modéré), HBM (habitation bon marché) ou d'autres subventions.

Les données des trois méthodes d'investigation ont été transcrites sur un logiciel de traitement de texte avant d'être analysées par contenu thématique. Le logiciel NVivo a été très utile pour gérer la quantité des données. L'identification initiale des facteurs de ségrégation par la revue de littérature a été complétée par le travail de terrain. Ces mêmes facteurs de ségrégation ont été identifiés dans les discours des résidents et

Âge	61-70 ans	1
	71-80 ans	2
	81-90 ans	10
	91-... ans	4
Statut	Veuf/veuve	13
	Divorcé	3
	Célibataire	1
Nationalité	Suisse seulement	13
	Suisse et Italie	2
	France	2
Formation	Ecole primaire	1
	Ecole secondaire I	12
	Apprentissage	2
	Ecole secondaire II + formation professionnelle	2
Permis de conduire /voiture	L'a encore	4
	Ne l'a plus	2
	Ne l'a jamais eu	11
Ressources financières	Basses	9
	Moyennes/basses	6
	Moyennes	2
Depuis combien de temps dans l'immeuble ?	1-5 ans	5
	6-10 ans	7
	11-15 ans	3
	16-... ans	2
Où vivaient-ils avant ?	Même commune	7
	Différents endroits	2
	Autre commune	8
Travail avant la retraite	Non	10
	Oui	6
	Oui (horaires irréguliers)	1
Activités avant la retraite	Plusieurs	7
	Quelques unes	4
	Aucune	6
Problèmes de perception	Aucun	14
	Vue ou ouïe	2
	Les deux	1
Difficultés pour se déplacer	Non	8
	Déambulateur	7
	Scoter	1
	Chaise roulante	1
Autres problèmes de santé	Pas spécialement	13
	Plusieurs	4
Raisons pour emménager dans l'immeuble	Au cas où la santé se péjorerait	9
	Santé	2
	Veuvage	3
	Autre	3
Enfants / petits-enfants	Enfants	6
	Et petits-enfants	7
	Aucun	4

Tab. 1: Caractéristiques de la population interrogée  
*Characteristics of the interviewed population*  
*Merkmale der befragten Personen*

des employés. Dans un deuxième temps, les relations entre les facteurs ont été étudiées grâce à la fonction «matrice» du logiciel NVivo. Cette fonction a permis de voir si les unités codées sont corrélées. Elle a également permis de retourner au discours d'origine en

Âge	61-70	0
	71-80	2
	81-90	4
	91-...	6
Permis de conduire/voiture	A encore	0
	N'a plus	2
	N'a jamais conduit	4
Difficultés pour se déplacer	Non	0
	peu, déambulateur, scooter	2
	Difficultés pour se déplacer	4
	Chaise roulante	6

Tab. 2: Critères de risque de ségrégation  
*Segregation risk values*  
*Risikowerte der Segregation*

vue de déterminer la qualité de la relation. La troisième étape d'analyse a consisté à mesurer l'importance relative de chaque facteur. Pour cela, des valeurs de risques de ségrégation ont été attribuées à chaque facteur, selon la situation vécue par chaque personne (tableau 2). Plutôt que de citer toutes les personnes concernées par chaque cas présenté, nous avons choisi d'illustrer cette question par un ou deux exemples significatifs. Pour chacun des trois axes de réflexion, les résultats donnés sont suivis directement par leur discussion. Afin de garantir l'anonymat des personnes interrogées, des prénoms fictifs sont utilisés.

### 3 Facteurs de ségrégation

Dans un premier temps, nous avons cherché à identifier les facteurs de ségrégation sociale et spatiale. Nous les avons regroupés en trois catégories: ceux qui sont liés à l'identité de la personne âgée (son parcours de vie, son âge, sa santé), ceux qui sont liés aux immeubles dans lesquels résident les personnes âgées (services offerts, règlements), ainsi qu'au quartier des immeubles (aménagement urbain, services offerts), et ceux liés aux activités pratiquées (faire ses achats, sa cuisine). Ces facteurs sont présentés dans le tableau 3.

Parmi les facteurs liés à l'identité de la personne âgée, deux d'entre eux jouent un rôle déterminant dans le processus de ségrégation: l'apparition de problèmes de mobilité physique (pertes d'équilibre, rhumatismes, baisse de la vue) et la faiblesse des revenus. Du fait que pour diverses raisons (santé, diminution des réflexes, diminution des revenus) bien des personnes retraitées doivent renoncer à la voiture, elles vont se tourner vers les transports publics (SMITH 1991; LING 1998; CARRESE et al. 1998; KNOX & LAVERY 1998). Cependant, ce moyen de transport présente plusieurs freins dans son utilisation: il est difficile de monter et de descen-

dre des véhicules lorsque l'on porte des charges (commissions); les horaires fixes entraînent les utilisateurs à organiser leurs activités en fonction de ces horaires, la fréquence des passages est parfois trop faible, certains trajets n'ont pas lieu les jours fériés et les week-ends, les arrêts de bus se situent parfois trop loin du logement ou du lieu de l'activité (SMITH 1991; HAUET & RAVAUD 1998; LING 1998). Lorsque la possibilité d'accès aux facilités et services publics est limitée, on parle de ségrégation (LACASCADE 1979b). Ceci est le cas des personnes qui ne peuvent plus se déplacer en bus et qui n'ont plus accès aux services du quartier (supermarché, restaurant, médecin). De plus, ne pas pouvoir utiliser les transports publics les empêche de sortir de leur quartier, ce qui est également un aspect de la ségrégation spatiale. De plus, l'accroissement des contraintes environnementales affecte la mobilité des personnes âgées (ROWLES 1978): augmentation du nombre de voitures dans les villes, nouveaux transports publics et changements dans l'aménagement.

D'autres facteurs tels que les règlements et fonctionnements des immeubles pour personnes âgées affectent également les niveaux de ségrégation sociale des résidents. On peut citer par exemple les règles concernant les hôtes des résidents. En effet, le fait de permettre que des personnes extérieures (famille qui habite loin, amis) passent la nuit dans l'immeuble, voire même d'avoir des chambres spécialement prévues à cet effet, permet de maintenir des contacts. L'ouverture des restaurants et activités organisées par l'immeuble donne la même opportunité. Karin nous a dit qu'elle apprécie de pouvoir inviter des amis chez elle. Elle précise:

«Et la semaine passée, j'ai invité mes amis. Nous avons mangé dans le restaurant [de l'immeuble]. Oui, oui. Mes amis sont venus ici. Ensuite nous nous sommes promenés dans le parc. Comme ça, je peux encore les voir.»

Cet exemple montre également que les infrastructures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence jouent un rôle dans les relations que peuvent maintenir les résidents avec l'extérieur. Dans la plupart des immeubles pour personnes retraitées de Genève, les activités et les repas sont ouverts aux personnes extérieures. Lorsque ces services ne sont pas ouverts à la population extérieure, ils deviennent facteurs de ségrégation sociale.

Un autre élément lié aux facilités offertes dans les immeubles est l'accès au téléphone. Cet appareil joue un rôle important pour conserver un réseau social, et ceci spécialement auprès des personnes dont la mobilité est affectée. En effet, même si leur mobilité est diminuée, les aînés peuvent garder le contact avec leur famille et amis. De nos jours, l'importance du téléphone augmente dans la mesure où bien des familles sont séparées (divorces) ou éloignées (migrations) (NOCON & PEARSON 2000). Pour cette raison, cet outil

Identité	Santé	Problèmes de perceptions	Ouïe Vue
		Difficultés pour se déplacer	Chaise roulante Déambulateur Scooter
		Besoin d'aide pour effectuer les activités et les soins quotidiens de base	
	Parcours de vie avant la retraite et l'emménagement dans l'immeuble	Localisation Travail Activités Permis de voiture/possession d'une voiture Relations interpersonnelles	
	Statut	Âge Etat civil Ressources financières	
Immeubles avec encadrement social	Règles de l'immeuble	Activités ouvertes aux personnes extérieures	
	Facilités et services offerts dans l'immeuble	Chambre pour visiteurs Parking pour résidants/visiteurs Activités proposées dans l'immeuble	
	Accès aux transports publics (localisation)		
	Sécurité dans le quartier (localisation)		
	Barrières architecturales (localisation)		
	Facilités et services offerts dans le quartier (localisation)		
Activités	Activités à la maison	Manger/cuisiner Discuter Jardiner (plantes intérieures et balcon) Regarder la télévision/vidéo Ecouter la radio/musique Faire le ménage Se reposer	
	Activités en dehors de la maison	Faire ses commissions Loisirs Soins de santé (aller chez le médecin, etc.) Aller chez le coiffeur Se promener	

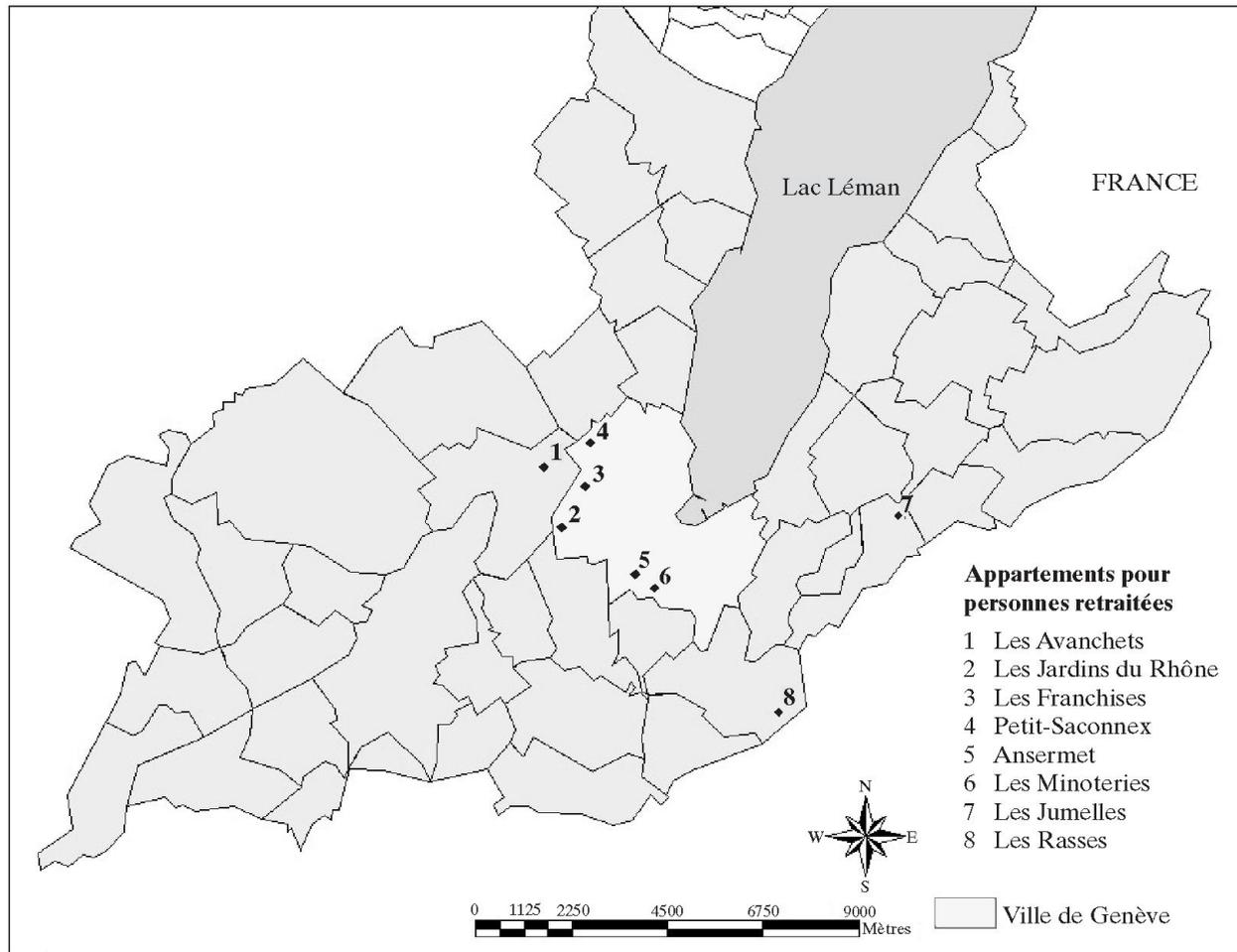
Tab. 3: Facteurs de ségrégation  
*Segregation factors*  
*Segregationsfaktoren*

est souvent le seul qui permette de rester en contact avec sa famille. On peut remarquer qu'internet peut jouer ce même rôle. Cependant, aucune des personnes interrogées ne l'a mentionné car elles n'y ont pas accès.

Les exemples suivants illustrent que le téléphone est un moyen important pour entretenir des relations avec sa famille et ses amis. Le fils de Lucienne l'appelle au moins trois fois par semaine; Lise parle chaque semaine à ses trois sœurs qui vivent au Valais; Honorine reçoit régulièrement des coups de téléphone de son petit-fils qui vit en Allemagne; Sophie reste en contact avec certains de ses amis d'enfance grâce au téléphone, car aucun d'entre eux ne peut plus se dépla-

cer. Le fonctionnement de la résidence joue un rôle dans le maintien de ces contacts téléphoniques. En effet, le gérant social d'un des immeubles explique que la résidence paie souvent une partie – voire même la totalité – des factures téléphoniques des résidants car parfois ces factures sont très élevées (500 francs suisses ou plus). Grâce à cette contribution de la résidence, les retraités peuvent rester en contact avec leur famille et amis même s'ils vivent loin d'eux. Le gérant social mentionne qu'il est important de les laisser appeler leurs amis et famille pour prévenir un total isolement social.

La localisation des immeubles (carte 1) joue également un rôle dans le processus de ségrégation sociale et spa-



Carte 1: Distribution spatiale des appartements pour personnes âgées dans le canton de Genève

*Spatial distribution of retirement apartments in the canton of Geneva*

*Räumliche Verteilung der Alterswohnungen im Kanton Genf*

Source: www.sitg.ch, Labo InfoGéo, Université de Genève; cartographie: G. GIACOMEL

tiale. En effet, les éléments tels que les services offerts (magasins, transports publics, médecin), les barrières architecturales et le sentiment de sécurité influencent la fréquentation du quartier et par-là même la ségrégation sociale et spatiale. Par exemple, Georgette, Germaine et Lucienne ne sortent pas de la résidence à cause du trafic de drogue qui se déroule à proximité de chez elles. D'après les gérants sociaux, le sentiment d'insécurité est renforcé par la mauvaise réputation du quartier des Avanchets. Ces personnes passent donc leurs journées dans l'immeuble dans lequel elles habitent. L'éloignement des services utiles quotidiennement entraîne également certaines personnes âgées à rester dans leur logement. Arthur et Lise, qui vivent aux Jumelles, racontent qu'ils passent leurs journées dans l'immeuble car ils ne peuvent plus utiliser les transports publics et qu'il n'y a ni parc, ni restaurant, ni magasin à proximité de leur immeuble. Ils se font

livrer les repas à domicile ou mangent dans le restaurant de la résidence et profitent des nombreux services offerts dans la résidence (activités, pédicure, coiffeur). Cet enfermement illustre une forme de ségrégation, les résidents n'ayant pas accès à certains espaces publics et moyens de transport.

La dernière catégorie de facteurs est liée aux activités pratiquées par les résidents. La pratique de ces activités dépend des habitudes d'avant la retraite (comme cela est illustré plus loin), des possibilités offertes dans le quartier et dans l'immeuble, ainsi que des moyens financiers des résidents. Le lieu dans lequel se déroule l'activité (appartement, immeuble, quartier), ainsi que le type d'occupation (solitaire, en groupe) peuvent être facteurs de ségrégation ou non.

Cependant, aucun des facteurs présentés dans cette



Photo 1: Appartements pour personnes âgées localisés dans un groupe d'immeubles intergénérationnel  
*Block of flats for retired people located in a group of buildings catering for all generations*  
*Alterswohnungen in einer Wohnsiedlung*

Photo: M. FREEDMAN

partie ne conduit directement à la ségrégation. Il faut plutôt considérer des combinaisons de facteurs comme celles présentées ci-dessous.

#### 4 Interactions entre les facteurs

Cette recherche montre que plusieurs combinaisons de facteurs peuvent entraîner la ségrégation. Comme il serait trop long de les présenter toutes, nous en livrons les plus significatives. On observe que les facteurs liés à la santé des retraités et les problèmes d'accès aux transports publics interagissent comme le démontrent les témoignages suivants. Pour les raisons mentionnées par les interviewés, certains aînés ne peuvent plus se déplacer dans les transports publics alors que d'autres n'ont aucun problème. Les deux types de cas sont présentés.

Lise dit qu'elle ne se déplace plus en bus depuis qu'elle a des problèmes d'équilibre.

«Je n'aime pas prendre le bus parce que j'ai très mal au dos et j'ai peur de tomber. Ils ferment les portes si vite et freinent très brusquement. C'est difficile. Je n'aime plus

prendre les bus maintenant. Quand je dois aller quelque part, je demande à mon fils ou à une amie de m'amener en voiture.»

Georgette qui a besoin d'un déambulateur pour se déplacer explique qu'il est difficile de monter et de descendre des bus et des trams.

«Je dois aller en taxi. Mais c'est cher. Je vais en ville seulement quand je dois absolument y aller, par exemple si je dois aller chez le docteur. Je ne sors pas très souvent d'ici [du quartier].»

Cependant, d'autres aînés continuent de se déplacer par les transports publics et ceci malgré des problèmes de santé. Marie est tombée l'an passé et a eu plusieurs autres fractures.

«Je me suis cassée les épaules, les deux et le fémur en janvier. Je ne peux plus marcher aussi vite qu'avant. Mais je vais bien maintenant ... mais quand je rentre en bus ... je n'aime pas aller après cinq heures car il n'y a pas de lumière sur le petit chemin [chemin qui relie l'arrêt de bus à l'immeuble dans lequel elle habite]. Il n'y a pas de lumière du tout. Le chemin n'est pas plat. Je n'aime pas. Je sais que nous demandons beaucoup de choses ... mais ... ce n'est pas seulement pour moi, bien sûr, non ...»

Après sa fracture du fémur, elle explique qu'elle a eu



Photo 2: Une rampe en bois destinée à améliorer l'accès aux personnes handicapées

*A wooden ramp for improving the access of the disabled persons*

*Eine hölzerne Rampe als Behindertenzugang*

Photo: M. FREEDMAN

de la chance. Elle avait besoin de béquilles pour marcher et les conducteurs de bus étaient très compréhensifs.

«Ils étaient si charmants. Chaque fois, ils m'attendaient; ils s'arrêtaient le plus près possible du trottoir. Ensuite, ils vérifiaient que j'étais bien assise. Une fois, un chauffeur a enguirlandé un ado parce qu'il s'était assis à l'avant et ne voulait pas me laisser la place. Ils étaient très, très gentils.»

Francesca utilise elle aussi beaucoup les transports publics. «Mes amis habitent le centre ville et le Valais.» Si elle veut les voir, elle doit aller en train ou en bus.

«Je ne suis jamais tombée et j'ai un bon équilibre et je fais attention. Je tiens les poteaux fermement. Bien sûr, si le chauffeur freine brusquement. Mais je fais attention. Si j'ai envie de voir mes amis, je dois prendre le bus.»

Les facteurs de ségrégation liés à la santé sont également interreliés à ceux des services et facilités du quartier. Même si les aînés qui font partie de notre échantillon n'ont pas besoin de soins quotidiens, la proximité et l'accessibilité à un médecin sont importantes. En effet, ils ont besoin de savoir s'ils vont pouvoir l'atteindre facilement en cas d'urgence. Par exemple, Sophie explique qu'elle devrait aller chez le médecin depuis plusieurs semaines. Cependant, comme elle ne peut plus atteindre facilement son médecin, elle attend jusqu'à ce qu'elle n'ait plus de choix.

«Avant, j'avais l'habitude d'aller chez le docteur X. Je n'ai rien contre lui. Mais il travaille sur le boulevard Y [dans le centre ville]. Donc, ils ne peuvent s'arrêter en face de chez lui [la porte du médecin]. Ils doivent s'arrêter près de la synagogue. Il y a une porte que je n'arrive plus à ouvrir [elle est trop lourde et ses enfants ne peuvent quitter la voiture pour l'aider car il n'y a souvent pas de place de parking disponible dans ce quartier. De plus, ils ne peuvent arrêter la voiture longtemps, car c'est dans une rue à haut trafic]. Ils devraient venir pour m'aider à ouvrir la porte mais ils ne peuvent pas. Donc, j'ai décidé que j'irai chez le docteur Z. Il paraît qu'il vient même à la résidence.

Mais je ne le connais pas.»

D'autres barrières architecturales réduisent l'accès aux services d'un quartier. Hortense, qui a quelques difficultés pour se déplacer seule, raconte ses difficultés pour aller chez le coiffeur et à la boulangerie.

«Quand je vais chez le coiffeur, je vais en face de la boulangerie, je ne sais pas si vous connaissez et il n'y a pas de trottoir. Et puis maintenant, la marche, elle est haute pour entrer à la boulangerie. Alors, il faut que je me tienne ... j'ai déjà dit à madame B. [la boulangère], il faut qu'ils mettent une poignée là contre. Alors, c'est ma fille qui m'aide. Heureusement qu'elle est là, pour monter cette marche.

Parce que je n'ai plus d'équilibre.»

Une porte trop lourde, un seuil trop haut et une absence de parking sont autant d'obstacles à l'utilisation d'un service (photos 2-4).



Photo 3: Trottoir trop étroit pour les chaises roulantes  
*Sidewalk too narrow for wheelchairs*  
*Zu schmales Trottoir für Rollstuhlfahrer*  
 Photo: M. FREEDMAN

La qualité des relations interpersonnelles que l'on a eues tout au long de sa vie influence celles que l'on a dans sa vieillesse. Les personnes qui ont eu des amis avant leur retraite ont le même type de comportement après et inversement. Hortense explique que son mari était si désagréable qu'elle n'osait inviter personne. Elle n'a donc plus eu d'amis dès son mariage. Maintenant, elle ne voit toujours personne, excepté sa fille et sa petite-fille. «Je ne sais pas comment on fait pour avoir des amis. Je n'ose pas aller vers les gens.» Quand on demande à Arthur s'il a fait partie d'associations, d'un club de sport ou d'une chorale, il répond:

«Non, parce qu'on avait des horaires assez irréguliers à Swissair. J'ai fait vingt ans d'aéroport. Alors, un matin on commençait à quatre heures et puis on finissait à treize heures. Une fois, on commençait à cinq heures le soir pour finir la boucle. (...) Avant, j'étais Securitas, c'était aussi des horaires irréguliers.»

Son emploi l'a empêché de faire partie de clubs ou d'associations. Quand il s'est trouvé à la retraite, il n'a pas davantage adhéré à des activités organisées mais il a vu régulièrement deux de ses anciens collègues, également retraités, aujourd'hui décédés. Au contraire, les personnes qui ont fait partie d'associations et qui voyaient souvent différentes personnes avant leur retraite, continuent de même après, comme l'illustre le témoignage d'Henri. Il explique qu'il a eu l'habitude de rencontrer beaucoup de personnes par son travail (il était assistant social) et que ceci l'aide maintenant, autant par rapport aux autres résidents que pour les personnes qu'il rencontre régulièrement. Il dit que rencontrer les gens et rester en relation avec des amis est une pratique qu'il faut cultiver. Il dit aussi que le fait d'avoir eu des activités sociales auparavant (scoutisme, chorale et autre) lui a donné l'habitude d'en avoir encore aujourd'hui. Ces activités variées lui donnent l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes. Par ailleurs, il nous dit qu'il sait maintenant comment faire les premiers pas vers les autres.

«C'est quelque chose de simple. Il suffit de dire bonjour, ensuite quelques mots sur le temps qu'il fait et ça y est. C'est le premier pas. Ensuite, si vous voulez parler plus, ça vient naturellement.»

La peur et le sentiment d'insécurité influencent les activités et les relations interpersonnelles. Lors du travail de terrain, nous observons deux types de problèmes de peur et de sécurité: ceux qui ont trait à l'intégrité corporelle (accident de voiture) (MARTINCIGH et al. 1998; CARRESE et al. 1998) et ceux liés au crime (vol, attaque). Les témoignages suivants illustrent ces deux aspects. Karl explique que les rues de son quartier sont très dangereuses.

«Certaines rues sont si étroites que l'on doit marcher tout contre les maisons pour ne pas se faire écraser. Je n'aime pas me promener ici, alors je prends le bus et je vais ailleurs.»

Comme beaucoup de personnes âgées (ITALIANO & TELLER 1998), Marie, quant à elle, ne sort plus le soir.

«Dans un temps, j'ai été mais maintenant, ça m'ennuie un peu. A cause de la lumière et puis j'ai de la peine à rentrer le soir. Mais ce que je fais des fois c'est aller au cinéma à onze heures le dimanche. Le matin. Alors, il n'y a pas beaucoup de monde.»

Plus loin, elle mentionne les vendeurs et consommateurs de drogue qui rôdent souvent dans son quartier; elle les évite car elle ne veut pas les provoquer. Karl explique qu'il évite d'aller au centre ville et plus particulièrement le soir. «Je vais rarement en ville. Parce que là alors, je ne me sens pas en sécurité.» Lorsqu'on lui demande quelles sont les raisons de cette insécurité, il répond:

«Je parle de la faune actuelle. La faune actuelle vraiment. Avant, il m'arrivait de sortir la nuit tard pour des raisons professionnelles mais je n'avais jamais peur. Jamais d'ap-



Photo 4: Les personnes à vue faible ne voient pas les extrémités de ce trottoir.

*The people who suffer from poor sight do not see the border of this sidewalk.*

*Sehbehinderte Personen sehen die Kante dieses Trottoirs nicht.*

Photo: M. FREEDMAN

préhension même dans certains quartier. Mais ça a changé. C'est dingue! Mais alors, une faune ici, maintenant on ne sait pas du tout à qui on a affaire. Ce n'est pas une psychose de ma part, mais je vois vraiment la différence. Je m'étonne même d'avoir osé à l'époque aller dans la ville à deux heures du matin tout seul. Mais c'est vrai que j'étais plus jeune et il y avait moins d'insécurité.»

Cette peur de fréquenter certains lieux et de sortir la nuit restreint également les pratiques territoriales des aînés.

Lors du travail de terrain, nous avons été surpris de découvrir que d'une part des personnes dont la mobilité est fortement affectée (besoin d'un scooter ou d'un déambulateur) se déplacent régulièrement dans leur quartier et qu'elles sont quasiment autonomes pour subvenir à leurs besoins quotidiens. D'autre part, certaines personnes qui jouissent d'une santé plutôt bonne ne sortent que rarement ou jamais de chez elles. En reprenant les données individuelles (tableau 1) des deux types de personnes, nous nous sommes rendus compte que les premières vivaient depuis de nombreuses années dans le quartier, ceci même avant de déménager dans leur appartement pour retraités et qu'elles avaient également vécu dans des villes dif-

férentes dans leur jeunesse. Alors que les personnes sans handicap physique qui restaient cloîtrées chez elles avaient au contraire passé quasiment toute leur vie dans une même commune jusqu'au déménagement dans l'appartement avec encadrement social (ce déménagement les avaient entraînées dans un quartier qu'elles ne connaissaient pas ou peu). Comme parmi les caractéristiques retrouvées chez de nombreuses personnes âgées on trouve la difficulté d'adaptation et le refus du changement, nous avons pensé que les personnes qui vivent la deuxième situation ont des difficultés à s'adapter dans leur nouveau quartier. Du fait que notre échantillon est trop petit et que cet aspect n'a pas été mentionné par les employés interrogés et que nous n'avons pas trouvé de recherche traitant de ce sujet, nous ne pouvons affirmer l'importance de l'adaptation dans les situations de ségrégation. Cette question mériterait d'être développée dans de futures recherches.

## 5 Conclusion

Même si cette recherche s'est déroulée à Genève et qu'elle concerne des aînés vivant en appartements

spécialement conçus pour cette catégorie de la population, nous avons tout lieu de penser que plusieurs réflexions – telles que l'accès aux services, aux facilités d'un quartier et aux transports publics – concernent également les aînés de bien des villes. Pour cette même raison, des collaborations précédentes entre chercheurs en provenance de pays différents ont déjà eu lieu concernant les mêmes sujets (par exemple, les colloques «La ville des vieux», octobre 1997 et «Ageing housing and urban development», mai 2000).

L'analyse de cette recherche suggère que les plus importants facteurs de ségrégation spatiale et sociale pour les aînés qui vivent en appartements pour retraités sont: les problèmes de santé, les barrières architecturales à l'intérieur d'un quartier, la perception de violence et le sentiment d'insécurité, la difficulté d'adaptation, l'accès aux transports publics et l'isolement social avant d'atteindre l'âge de la vieillesse. Les quatre premiers facteurs entraînent les personnes à rester dans leur propre appartement ou dans l'immeuble alors que le cinquième empêche les aînés de quitter seuls leur quartier. Enfin, le dernier pousse les personnes âgées à vivre totalement isolées. Les problèmes de santé affectent autant la ségrégation sociale que spatiale.

Les facteurs de ségrégation présentés dans cette recherche sont à considérer comme des facteurs de risque de ségrégation. En effet, aucun d'entre eux, de même qu'aucune combinaison d'entre eux n'entraîne à coup sûr la ségrégation. Plusieurs facteurs de ségrégation sont directement liés à l'aménagement. C'est le cas notamment de ceux qui sont liés aux barrières architecturales, aux services et facilités d'un quartier, à la sécurité et la localisation des immeubles pour personnes retraitées.

Nous avons vu que la capacité d'adaptation diminue avec l'âge. Plus de recherches devraient se concentrer sur une amélioration de la connaissance de l'adaptation des personnes âgées dans leur environnement. Par nouvel environnement nous entendons des changements dans son quartier ou celui occasionné par un déménagement. Ce domaine devrait être étudié car nous avons vu que les personnes qui ont de la difficulté à s'adapter à un nouveau quartier restaient isolées dans leur appartement.

### Bibliographie

BERNAND, C. (1994): Ségrégation et anthropologie, anthropologie de la ségrégation. – In: BRUN, J. & C. RHEIN (éds): La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures. – Paris: L'Harmattan: 73-83.  
BRUN, J. (1994): Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine. – In:

BRUN, J. & C. RHEIN (éds): La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures. – Paris: L'Harmattan: 21-57.  
CARRESE, S., CIPRIANI, E. & S. GORI (1998): Urban transit service for elderly persons. – In: YERPEZ, J.: La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser. – La Tour d'Aigues (France): Editions de l'Aube: 272-287.  
COMMISSION DE RECHERCHE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENT (1987): Directives et recommandations concernant la construction de logements destinés aux personnes âgées de 65 ans et plus dans le canton de Vaud. – Lausanne: Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques.  
FORREST, R. & M. BRUMBY FORREST (1991): Retirement living. A guide to housing alternatives. – New York, Oxford: Facts on File.  
HAUET, E. & J.-F. RAVAUD (1998): Handicap et comportements face aux transports; l'exemple de l'île de France. – In: YERPEZ, J.: La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser. – La Tour d'Aigues (France): Editions de l'Aube: 239-250.  
ITALIANO, P. & J. TELLER (1998): L'éclairage public peut-il favoriser une réappropriation de l'espace urbain par les personnes âgées? – In: YERPEZ, J.: La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser. – La Tour d'Aigues (France): Editions de l'Aube: 305-313.  
KNOX, J. & I. LAVERY (1998): The use of multi-attribute technology to identify and negate built environment barriers to mobility for older people. – In: YERPEZ, J.: La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser. – La Tour d'Aigues (France): Editions de l'Aube: 395-404.  
LACASCADE, J.-L. (1979a): Analyse critique du concept de ségrégation spatiale et des discours sur la ségrégation. – In: Actes de Colloque «Ségrégation spatiale», Rennes, 16-17 mai 1978. – Paris: Plan construction: 7-15.  
LACASCADE, J.-L. (1979b): Pour en finir avec la ségrégation. – In: Actes de Colloque «Ségrégation spatiale», Rennes, 16-17 mai 1978. – Paris: Plan construction: 149-157.  
LING, D. (1998): Ageing and the avoidance of travel problems; mobility difficulties and adaptation amongst elderly and disabled people. – In: YERPEZ, J.: La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser. – La Tour d'Aigues (France): Editions de l'Aube: 251-271.  
MARTINCIGH, L., CORAZZA, M.V., TOSONE, A. & R. SQUARCIA (1998): Urban rehabilitation and pedestrian mobility: interfacing elderly with children. – In: YERPEZ, J.: La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser. – La Tour d'Aigues (France): Editions de l'Aube: 129-143.  
NOCON, A. & M. PEARSON (2000): The roles of friends and neighbours in providing support for older people. – In: Ageing and Society 20: 341-367.  
OCDE (2003): Ageing, housing and urban development. – Paris: OCDE.  
ROWLES, G. (1978): Prisoners of space? Exploring the

geographical experience of older people. – Boulder (Colorado): Westview Press.

SMITH, G. (1991): Grocery shopping patterns of the ambulatory urban elderly. – In: *Environment and Behavior* 23, 1: 86-114.

YERPEZ, J. (éd.) (1997): *La ville des vieux*. – La Tour d'Aigues (France): Editions de l'Aube.

**Résumé: Logements pour personnes retraitées dans le canton de Genève. Etude des facteurs de ségrégation sociale et spatiale**

Le but de cette recherche est d'examiner les barrières et les points de rencontre entre les personnes âgées qui vivent dans les appartements pour personnes retraitées et la population de leur quartier, d'identifier les facteurs qui conduisent à la ségrégation de ces personnes retraitées, d'évaluer l'importance relative de chaque facteur et de comprendre comment ces facteurs interagissent. La présente recherche montre notamment que des facteurs tels que les barrières architecturales et la difficulté de s'adapter à de nouvelles situations contribuent de manière significative à la ségrégation des personnes qui vivent dans des logements pour personnes retraitées. Plusieurs méthodes de recherche ont permis de réunir les données statistiques: lecture de documents écrits (guides des logements pour personnes âgées), l'observation directe (logements pour personnes âgées et leur quartier), entretiens semi-dirigés (personnes âgées résidant dans ces logements).

**Summary: Retirement Housing in Geneva. Study of social and spatial segregation factors**

The research described here aims to do the following: to examine the factors which promote or hinder contact between the elderly who live in retirement apartments in Geneva, Switzerland, and the people in their neighbourhood, to identify the reasons that lead to the segregation of retired persons, to evaluate the relative importance of each factor, and to understand how these factors are interrelated. The research results indicate that factors such as architectural barriers, difficulty in adapting to new situations, and the move to retirement housing significantly contribute to the segregation of those people who live in retirement housing. For the collection of suitable data, a multi-method research approach was adopted, making use of archival methods (retirement housing's guides), direct observation (retirement buildings and their neighbourhood), and open-ended interviews (staff and residents of retirement housing).

**Zusammenfassung: Alterswohnungen in Genf. Eine Studie der sozialräumlichen Segregationsfaktoren**

Das Ziel dieser Studie ist es, die Barrieren und die Begegnungspunkte zwischen betagten Menschen, welche in Alterswohnungen leben, und der Quartierbevölkerung zu untersuchen. Es geht darum, Faktoren zu finden, welche zur Segregation betagter Menschen führen, die relative Wichtigkeit dieser Faktoren zu eruieren und deren Wechselwirkung zu verstehen. Diese Studie zeigt, dass insbesondere Barrieren bedingt durch die Architektur sowie die Schwierigkeit, sich neuen Situationen anzupassen, deutlich zur Segregation von betagten Menschen, welche in Alterswohnungen leben, beitragen. Für die Datenerhebung wurden verschiedene Methoden angewandt: Lektüre von schriftlichen Dokumenten (Führer für Alterswohnungen), direkte Beobachtung (Alterswohnungen und deren Quartier) und halbstrukturierte Interviews (betagte Menschen, welche in diesen speziellen Wohnungen leben).

**Orientations didactiques**

- Quels sont les différents facteurs signalés dans la présente étude comme étant les plus déterminants dans le processus de ségrégation des personnes âgées?
- Quels sont les facteurs qui agissent souvent de pair?
- Que devrait-on prendre en considération dans l'aménagement des villes pour que les personnes âgées puissent avoir accès à un maximum de services?
- Quels sont les éléments de la vie avant la retraite qui influencent les pratiques territoriales une fois la retraite venue? En quoi les influencent-ils?

---

**Martine Freedman**, MA, CELAT, 5173 Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval, Québec, QC, G1K 7P4, Canada.

e-mail: martine.freedman.1@ulaval.ca

*Manuskripteingang/received/manuscript entré le*  
25.3.2004

*Annahme zum Druck/accepted for publication/accepté pour l'impression: 1.12.2004*